

RAPPORT DE L'ATELIER DE RESTITUTION DU RAPPORT_EARTH CAMEROON 2025 -2026

« Situation du respect des droits des populations riveraines des projets d'exploitation des ressources naturelles et de conservation de la biodiversité au Cameroun »

Date : Mardi 7 juillet 2026 — **Heure :** 10h00

Lieu : Salle Lagou, Hôtel Tou'ngou (Etoa-Méki), Yaoundé

Organisation : Earth Cameroon

Participation : Plus de 50 acteurs multisectoriels



I. OUVERTURE DE L'ATELIER ET CADRAGE STRATÉGIQUE

1. Cérémonie protocolaire

L'atelier s'est ouvert par l'accueil, l'installation et l'enregistrement de plus de 50 participants. Le modérateur, **M. Bakker NONGNI**, a prononcé l'allocation de bienvenue, suivie d'une prière d'ouverture et d'un tour de table introductif.

2. Cartographie des participants

La rencontre a réuni un large panel d'acteurs de premier plan :

- **Administrations publiques sectorielles :**
 - Le Ministère des Forêts et de la Faune (**MINFOF**) ;
 - Le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (**MINEPAT**) ;
 - Le Ministère des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières (**MINDCAF**) ;

- Le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (**MINDDEVEL**) ;
- Le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (**MINEPDED**) ;
- Le Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (**MINHDU**) ;
- Le Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique (**MINMIDT**).
- **Partenaires Techniques et Financiers (PTF) : La GIZ, l'Union européenne (UE), l'AWF, le WWF et la WCS.**
- **Société civile, médias et représentants communautaires.**

3. Objectifs du rapport d'Earth Cameroon

Le modérateur a rappelé la vision d'**Earth Cameroon** à travers les quatre piliers de ce rapport :

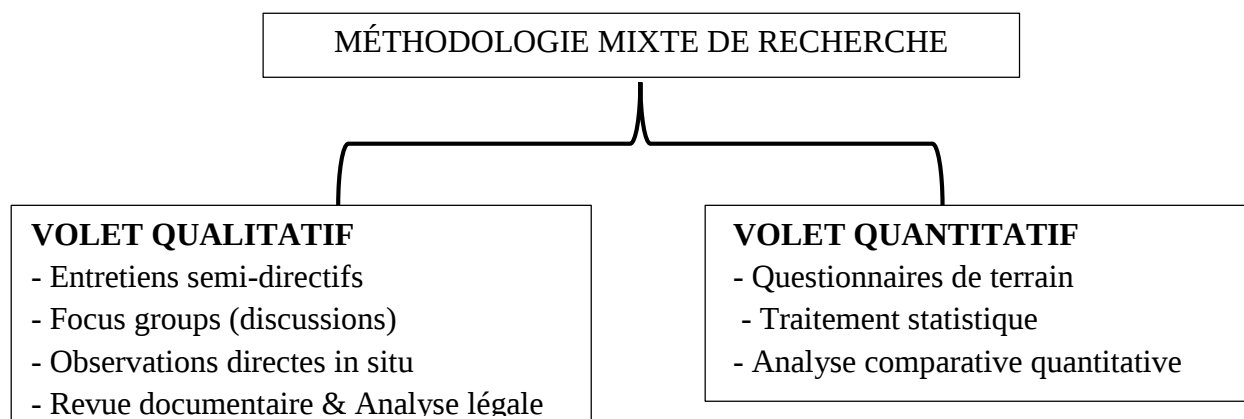
- **Sensibiliser et mobiliser l'opinion publique** face aux violations des droits des communautés marginalisées ;
- **Inciter les décideurs à adopter des mesures concrètes** et durables en faveur des populations riveraines ;
- **Promouvoir des modèles d'exploitation écoresponsables** conformes aux réglementations environnementales ;
- **Donner une tribune d'expression et documenter scientifiquement** les injustices subies sur le terrain.



II. RIGUEUR ET APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Présentation de la Directrice, Pr. Jeannette LEUMAKO

L'étude s'est construite sur une **approche mixte**, articulant des méthodes quantitatives et qualitatives pour asseoir la fiabilité des données :



Terrains d'application :

- 1) **La réserve de faune de Kalfou** (Région de l'Extrême-Nord) pour l'analyse des conflits homme-éléphant.
- 2) **Les carrières de pierre de la périphérie de Yaoundé** pour l'impact de l'exploitation minière.
- 3) **La littérature grise** (publications de la société civile et des médias de référence).

III. LE CONFLIT HOMME-ÉLÉPHANT À KALFOU : UNE CRISE HUMANITAIRE

Exposé de M. Alain DJAWA WALIDJO

1. Diagnostic de la crise

Le conflit homme-éléphant à Kalfou a dépassé le seuil de la simple crise environnementale pour devenir un drame sécuritaire et humanitaire caractérisé par :

- **Un préjudice financier colossal** : Plus de **500 000 FCFA** de pertes agricoles moyennes par ménage et par saison.
- **Un exode forcé** : Plus de **900 ménages déplacés** fuyant l'insécurité.
- **Un effondrement agricole** : L'abandon forcé des cultures clés (sorgho, manioc, fonio) car trop attractives pour les pachydermes.
- **Un bilan humain lourd** : Plus de **15 décès** documentés depuis le début de la recrudescence des attaques en 2015.

2. Le constat d'inertie des pouvoirs publics

Malgré plusieurs missions gouvernementales d'évaluation sur le terrain (coordonnées par les services du Premier Ministre, le MINAT et le Secrétariat Général de la Présidence de la République), aucune solution durable n'a été implémentée. Face à cette léthargie, Earth Cameroon préconise l'élaboration urgente du **Plan Local d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (PLADDT)** de Kalfou pour réorganiser l'espace communal et sécuriser les corridors de migration.

IV. GOUVERNANCE MINIÈRE ET IMPACT DES CARRIÈRES DE PIERRE

Exposé de M. Alain DJAWA WALIDJO

Bien que le cadre normatif camerounais ait connu des avancées textuelles notables, l'étude met en lumière un écart profond entre la loi et la pratique :

- **La spoliation foncière** : Absence systématique d'indemnisation des populations privées de leurs terres coutumières.
- **Des compensations inéquitables** : Répartition opaque des dividendes miniers, générant des tensions latentes entre autochtones et allogènes.
- **La précarisation des ouvriers** : Emploi sans contrat de travail, exposition constante aux tirs de mine et aux poussières nocives, et licenciement immédiat sans prise en charge en cas de blessure.
- **Le bâillonnement social** : Intimidations systématiques des leaders communautaires tendant à dénoncer ces dérives.

V. ANALYSE CRITIQUE DES OSC ET DES MÉDIAS

1. Regard des médias sur le secteur extractif et la conservation

Présenté par M^{me} Leocadia JISI BONGBEN

- **Mines et carrières** : Dénonciation du non-respect récurrent des cahiers des charges par les exploitants, notamment à Bamougoum (Région de l'Ouest).
- **Agro-industries** : Rôle clé des grands blocs fonciers (**SOSUCAM, CAMVERT, HEVECAM et SOCAPALM**) dans la spoliation des terres communautaires.
- **Presse d'impact** : Hommage au journalisme d'investigation (ex. *Mongabay*) pour son travail rigoureux sur les droits coutumiers et la gouvernance forestière.

2. Regard des Organisations de la Société Civile (OSC)

Présenté par M. Magloire René Téné

- **Champs de bataille juridiques** : Défense des droits fonciers communautaires face à la pression agro-industrielle.

- **Exigences internationales** : Alignement nécessaire des cadres locaux sur le Règlement de l'Union européenne sur les produits zéro déforestation (**RDUE**).
- **Autonomisation** : Urgence de renforcer la capacité de plaidoyer autonome des communautés riveraines.

VI. TÉMOIGNAGES DES POPULATIONS RIVERAINES

→ **Monsieur BANANG Charles (Kalfou)** :

« Nous vivons dans une détresse permanente. Les éléphants ne détruisent pas seulement nos champs de sorgho et nos maisons ; ils nous tuent. Kalfou se meurt dans le silence des autorités. »

→ **Sa Majesté Pierre Désiré (Chef traditionnel Éwondo, Éloumden)** :

« Notre montagne est balafée par les carrières d'Arab Contractors et des exploitants chinois. Lorsque nous élevons la voix pour exiger nos indemnités ou dénoncer les fissures dans nos maisons causées par les dynamites, on nous répond : "Taisez-vous, cela vient d'en haut." C'est une injustice insupportable. »



VII. SYNTHÈSE DES GRANDS ENJEUX

Par la Directrice, **Pr. Jeannette LEUMAKO**

TRIPLE CRISE SOCIO-ENVIRONNEMENTALE

1. EXPLOITATION EST	2. CARRIÈRES DE PIERRE	3. CONFLIT FAUNE
- Destruction verte	- Insuffisance des textes	- 15 vies fauchées
- Cours d'eau déviés	- Maladies respiratoires	- Famine et exode
- Droits en berne	- Tensions autochtones-all.	- Urgence du PLADDT

VIII. RECOMMANDATIONS CLÉS ADOPTÉES

1. Sur le conflit homme-éléphant (Kalfou)

- Au MINFOF, MINEPAT et PTF (WWF, WCS, AWF, GIZ) :** Financer immédiatement l'élaboration du PLADDT de Kalfou.
- Au MINEPAT :** Assurer la tutelle de la planification territoriale locale.
- Au MINFOF :** Déployer des solutions transitoires d'urgence (barrières dissuasives, systèmes d'alerte).

2. Sur la gestion des carrières

- **Au MINDCAF :**
 - Publier une note de service opérationnalisant l'article 91 de la loi minière (saisine, délais, formulaires types).
 - Établir un référentiel harmonisé d'évaluation du préjudice pour les sept catégories de l'article 90.
 - Diligenter des enquêtes d'évaluation urgentes sur les sites d'**Éloumden** et d'**Akak**.

IX. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES ET DÉBATS

-  **Dr Fondjon Lucy (Université de Yaoundé I) :** A insisté sur l'intégration des valeurs culturelles des communautés riveraines dans les dispositifs de gestion des crises.
-  **Pr. Elias Perrier Ngelieu (Université de Yaoundé I) :** A salué la pertinence scientifique du rapport d'Earth Cameroon, en liant ces conflits aux enjeux des mouvements migratoires et du changement climatique.
-  **M. Djodi Wadoug (CIFOR-ICRAF) :** A rappelé que le corridor des éléphants s'étend sur près de **7 000 km²** à travers le Mayo-Danay et Waza. Il recommande de nuancer l'expression "absence d'institutions" pour maintenir un espace de dialogue constructif avec l'administration.
-  **Mme Beyala (Inspecteur Général au MINDDEVEL) :** A corroboré les conclusions d'Earth Cameroon. Elle a souligné que le nœud du problème est budgétaire (financement des points d'eau et de l'aménagement) et appelle à une meilleure synergie MINFOF-MINEPAT.

- ✚ **M. MBATTA Jordan Denis (MINDMIT)** : A encouragé la société civile à éduquer les populations sur les procédures de dénonciation systématique des cas de non-indemnisation auprès du MINDCAF.
- ✚ **Sa Majesté AKONO Jean Georges (MINEPAT)** : A exposé le fonctionnement des budgets de la DGPAT (Aménagement du Territoire) et a souligné la résistance parfois observée chez les populations face aux propositions de relocalisation.
- ✚ **Mme Claudia Antonelle (Délégation de l'Union Européenne)** : Tout en saluant chaleureusement le travail d'Earth Cameroon, elle a rappelé que l'activité minière est pourvoyeuse d'emplois. Elle a plaidé pour des solutions équilibrées qui respectent les droits des communautés tout en préservant la viabilité économique des entreprises.

X. RECOMMANDATIONS FORMULÉES LORS DES ÉCHANGES

1. MINDDEVEL (Mme Beyala) :

- i. Engager activement les médias pour vulgariser largement ces problématiques.
- ii. S'appuyer sur la convention sur la diversité biologique récemment ratifiée par le Cameroun pour mobiliser des financements.

2. CIFOR-ICRAF (M. Djodi Wadoug) :

- i. Élargir les plateformes de concertation régionales existantes aux échelles communales et locales.

XI. CLÔTURE ET REMARQUES DE FIN

Après une séance d'échanges directs avec les médias et la prise de la photo de famille réglementaire, les travaux se sont achevés dans un climat constructif.

Note de séance : Certains participants ont formulé des observations techniques relatives à la mise en page physique du document distribué (pages manquantes), lesquelles seront intégrées dans la version finale d'édition.

XII. CONCLUSION GÉNÉRALE

L'atelier de restitution du 07 juillet 2026 a permis de jeter une lumière crue sur la détresse socio-environnementale des populations riveraines des projets d'extraction et de conservation au Cameroun. Qu'il s'agisse de la crise humanitaire de Kalfou ou de la spoliation foncière autour des sites d'exploitation des carrières, l'urgence de l'action est désormais documentée et indiscutable. Earth Cameroon et l'ensemble des participants appellent les décideurs à transformer ces recommandations en politiques publiques effectives afin que les communautés locales deviennent des actrices, et non les victimes, du développement durable du Cameroun.

Par Benoît MADAGAL, STAGIAIRE